



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

CHERES ET CHERS CAMARADES,

Vous allez voter **entre le 6 mai et le 14 juin 2024** pour vos représentants aux **commissions administratives paritaires de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie ou de la fonction publique des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics.**

NOS ACTIONS CONCRETES :

Les réformes et la transformation de la Fonction Publique, depuis ces dernières années, n'ont eu de cesse de remettre en question le statut des agents mais également, plus largement notre modèle sociétal. Elles ont également visé à **l'affaiblissement du pouvoir d'achat des agents** de la Collectivité et ce, **malgré des Assises de la Fonction Publique de 2023**, menées en grande pompe, et aux **promesses d'amélioration miroitées par certains syndicats.**

Vous les avez suivis, nous nous sommes retrouvés dans la rue, et au final pour apprendre qu'**à compter du mois d'avril vos salaires vont encore baisser...** Votre syndicat reste pourtant très mobilisé pour assurer, à chaque niveau, la défense de VOS intérêts tant collectifs qu'individuels. **Mais sans vous nous ne pouvons agir !**

Vous à nos côtés, nous serons **plus forts pour tenir nos engagements** et dans ce sombre contexte ! Nous sommes convaincus qu'il faille réinventer un **syndicalisme moderne d'action de proximité pour contrecarrer, contester, atténuer les effets de ces politiques destructrices.**

Dans les instances de dialogue social, nous, SOENC, avons travaillé au fil du mandat qui s'achèvera le 1er décembre 2024, comme en témoignent plusieurs actions significatives.

A titre d'exemples, au travers des instances locales (CTP), qui demeurent les lieux effectifs et formels du Dialogue Social et de la représentation de l'ensemble des agents, ainsi que dans les réunions informelles, nous avons :

- **défendu les conditions de travail des agents**
- **été proactifs en matière d'organisation réorganisation/fusion de certains services mis à mal ;**
- **accompagné individuellement les agents en situation de mal-être professionnel ;**

Et plus largement, œuvrer régulièrement pour faire évoluer l'avis de l'administration, lorsque cela était nécessaire, pour maintenir un climat social apaisé au sein de notre collectif de travail.

SOUTENEZ-NOUS !

C'est cette dynamique collective que nous voulons poursuivre et amplifier durant le prochain mandat, au cours duquel nous devons **tous ensemble affronter**

- le contexte politique difficile (perte du pouvoir d'achat, réformes fiscales)
- les nouvelles réformes à venir (RUAM, CLR, politique de recrutement) que compte mettre en œuvre le gouvernement (réduction des effectifs, restructuration des services, restrictions budgétaires,...)

C'est pourquoi, nous persévérons dans le choix d'une approche renouvelée et moderne **d'un syndicalisme d'action et de proximité**, en vue d'agir ensemble, **pour vous et avec vous**, dans un service public plus respectueux de ses agents et de ses engagements.

Notre combat syndical, nous l'avons fait en pleine responsabilité, et c'est dans ce cadre que nous vous proposons, pour le prochain mandat, de renouveler votre confiance dans **la Liste SOENC FP** que nous vous présentons.

Nous sommes convaincus que la diversité de la représentation des personnels (catégories, emplois, services représentés...) constitue une force supplémentaire de cette liste qui, nous l'espérons, rencontrera largement votre adhésion et se traduira par vos votes.

POURQUOI ? POUR QUI ?

Les CAP sont consultées sur les questions intéressant la carrière des fonctionnaires :

- mutation, détachement, mise à disposition, disponibilité;
- avancement, passage d'échelon, promotion par liste d'aptitude, ou titularisation ;
- refus de titularisation, licenciement ;
- sanctions disciplinaires.

Toute question d'ordre individuel peut être évoquée par la CAP, si une majorité des représentants du personnel le demande.

CAMARADES, CHAQUE VOIX COMPTE ET NOUS COMPTONS SUR LA VOTRE !

**AUX URNES DU 06 MAI AU 14 JUIN !
VOTEZ SOENC FONCTION PUBLIQUE !**



Mail : soenc.fp@usoenc.nc

Tél : 25 04 35



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

ENTRE LE 06 MAI ET LE 14 JUIN 2024,

VOTEZ POUR NOS CANDIDATS :

Filière Technique NC

COMMISSIONS AMINISTRATIVES PARITAIRES 1			
TITULAIRES	EMPLOYEURS	SUPPLEANTS	EMPLOYEURS
Edouard ROLLAND	Province Sud	Mathieu MENGIN	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Anthony GIRAUD	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Remi COUARAZE	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Reine GHNASSIA-SIMON	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Christophe POINT-DUMONT	Direction Interrégionale de Nouvelle-Calédonie
Danitza QALUE	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Alexandra MENGIN	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

COMMISSIONS AMINISTRATIVES PARITAIRES 3			
TITULAIRES	EMPLOYEURS	SUPPLEANTS	EMPLOYEURS
Sylvianne JINAKOA	Province Sud	Emilienne MARHADOUR	Agence Dévelop. Rural Aménag. Foncier
Frédéric PAUL	Province Sud	Antoinette NARE	Institut Agronomique Néo-Calédonien
Fitzgerald FOORD	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Jose BRINON	Institut Agronomique Néo-Calédonien
Berthe JINAKOA	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Yvette NOWACZYK	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

COMMISSIONS AMINISTRATIVES PARITAIRES 5			
TITULAIRES	EMPLOYEURS	SUPPLEANTS	EMPLOYEURS
Franck VELAYOUDON	Province Sud	Selesio ILOAI	Détachement autre employeur
Yoan MICHELON	OPT	Eugene CASE	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

**CAMARADES, CHAQUE VOIX COMPTE ET NOUS
COMPTONS SUR LA VOTRE !**

AUX URNES DU 06 MAI AU 14 JUIN !

VOTEZ SOENC FONCTION PUBLIQUE !

